



https://memoires.laligue.org/sites/memoires.laligue.org/files/congres-bordeaux-1971_vfinale-2eme-partie.pdf

[1],[2],[3]

Congrès de Bordeaux : « Le rôle de l'action socioculturelle dans une démocratie, ses limites, ses rapports avec l'action syndicale et avec l'action politique » - 2ème jour

Congrès de Bordeaux : « Le rôle de l'action socioculturelle dans une démocratie, ses limites, ses rapports avec l'action syndicale et avec l'action politique »

Le congrès de Bordeaux en 1971 traite de la question : « Le rôle de l'action socioculturelle dans une démocratie, ses limites, ses rapports avec l'action syndicale et avec l'action politique ». Il a eu lieu du 5 au 10 juillet et est le 80ème congrès de notre mouvement. **Ce texte est le compte-rendu des travaux du vendredi 9 juillet.**

« *L'animation socioculturelle vise à permettre à des individus d'exprimer leurs aspirations, à les amener à réfléchir sur les données de leur condition, à découvrir leur besoin réel. C'est un facteur essentiel de toute structure et vie démocratique.* » À Bordeaux, quatre grands points sont mis en avant : promotion de l'idée de permanence et de globalité de l'éducation et préfiguration du service public de l'éducation et de la culture ; développement de la fonction fédérative dans tous les domaines ; développement de la vie du mouvement ; expansion des activités.

Comment ? Par le renforcement de l'échelon régional et le développement du Conseil local de développement social et culturel associant élus, responsables associatifs, animateurs et usagers.

Le constat est déjà fait d'une distance entre le centre confédéral et les fédérations et entre les associations locales et le centre fédéral.

La volonté d'entreprendre une campagne d'information pour vulgariser les positions théoriques de la Ligue de l'enseignement « *sur la notion de service public de l'éducation et de la culture, comprenant à la fois le secteur scolaire, extrascolaire, sur la gestion démocratique et tripartite, la représentation des pouvoirs publics et celle des usagers, sur la notion d'ouverture à tous, sur la notion de plein-emploi des équipements scolaires* » est mise en avant.

Deux autres volontés sont aussi mises en exergue : la formation idéologique des militants et l'expansion des activités vacances en incluant le développement d'une véritable politique de loisirs et de vacances.

À partir des années 70, la première génération d'animateurs professionnels arrive à la Ligue de l'enseignement.

Auteur :

Ligue de l'enseignement

Date :

1971

Type de document :

Question de congrès

Droit :

Ligue de l'enseignement

Lieux :

Nouvelle-Aquitaine

Gironde

Bordeaux

Lieux (précision) :

Bordeaux

Thème :

question de congrès

action socioculturelle

congrès

texte de référence

Nature :

Texte

Liens

[1] https://memoires.laligue.org/sites/memoires.laligue.org/files/congres-bordeaux-1971_vfinale-2eme-partie.pdf

[2] <https://memoires.laligue.org/print/archive/document/congres-de-bordeaux-le-role-de-laction-socioculturelle-dans-une-democratie-ses-0>

[3] <https://memoires.laligue.org/printmail/archive/document/congres-de-bordeaux-le-role-de-laction-socioculturelle-dans-une-democratie-ses-0>